



Communiqué de presse

Vigilance face à la canicule CCAS - Ville de BRIVE

En prévision d'une période de fortes chaleurs, les personnes âgées, handicapées ou isolées sont invitées à s'inscrire sur le registre nominatif et confidentiel tenu par le Centre communal d'action sociale de la Ville de Brive.

Il suffit de s'inscrire au CCAS de Brive, 22 rue Berlioz, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 au 05 55 17 71 82. Ainsi, en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence, les inscrits seront automatiquement contactés et bénéficieront de l'intervention ciblée des services du CCAS.

Le CCAS a également mis en place un dispositif de continuité du service public 7j/7 et 24 h/24 en partenariat avec le Numéro Vert Départemental au 0 800 00 19 19, en dehors des heures d'ouverture du CCAS.

Les personnes âgées ou handicapées peuvent également être accueillies en journée, dans un lieu climatisé, au sein de l'une des résidences autonomie du CCAS. Il suffit pour cela de contacter en amont la résidence située près du lieu d'habitation :

RESIDENCE AUTONOMIE	ADRESSE	TELEPHONE
ODETTE NEUVILLE	Rue Jules Romain (Tujac)	05 55 87 29 26
CHAPEAU ROUGE	Rue du Chapeau Rouge (Centre-Ville)	05 55 23 68 39
LES JARDINS DE RIVET	Impasse Abrizio (Rivet)	05 55 87 50 50
LES GENETS	1 rue Le Corbusier (Chapélie)	05 55 17 18 96



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



Mouiller son corps
et se ventiler



Maintenir sa maison
au frais : fermer
les volets le jour



Donner et prendre
des nouvelles
de ses proches



Manger en
quantité suffisante



Ne pas boire
d'alcool



Éviter les efforts
physiques

**BOIRE RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU**

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr

